DEPARTEMENT DES YVELINES

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

## DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi

Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 13 février 2020

PUBLIE LE : - 4 MARS 2020

Délibération n°130220-3 : Participation des communes aux charges intercommunales pour l'exercice 2020

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le cinq février deux mille vingt par suite de l'absence de quorum.

### **SEANCE DU 5 FÉVRIER 2020**

### **Présents**

**LOUVECIENNES** Lydérick WATINE, DELEGUE TITULAIRE

Béatrice BAUMANN, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, PRESIDENT

Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES

Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées: NEANT

### Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

Nombre de communes	2
QUORUM	5
<u>Délégués présents</u>	4
Déléqués comptant pour le vote	4

L'an deux mille vingt, le treize février à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le sept février, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

### **SEANCE DU 13 FÉVRIER 2020**

**Présents** 

LOUVECIENNES Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE

Lydérick WATINE, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, PRESIDENT

Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées : NEANT

### Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

 Nombre de communes
 :
 2

 QUORUM
 :
 PAS NECESSAIRE

 Délégués présents
 :
 5

 Délégués comptant pour le vote
 :
 5

### SI MUSEE PROMENADE / CS - 130220-3

# OBJET: PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES INTERCOMMUNALES POUR L'EXERCICE 2020

**RAPPORTEUR**: Monsieur le Président

VU l'article L.5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**VU** les statuts du Syndicat Intercommunal,

### LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de financer le montant des participations des communes aux dépenses du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes, telles qu'elles figurent dans le tableau joint à la délibération.

Fait à Marly-le-Roi, le - 4 MARS 2020

Transmis en préfecture et affiché le - 4 MANS 2020

**Pour Extrait Conforme** 

**Jean-François PERRAULT** Président du Syndicat Intercommunal

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE MARLY-LE-ROI/LOUVECIENNES

Annexe à la délibération nº 130220-3

Participation des communes aux charges intercommunales de l'exercice 2020

	POPULATION 2020	PARTICIPATION 2020	PART BUDGETISEE	PART FISCALISEE
MARLY LE ROI	16 678	253 052,80 €	100 360,74 €	152 692,06 €
LOUVECIENNES	7 259	110 947,20 €	46 597,82 €	64 349,38 €
TOTAL SYNDICAT	23 937	364 000,00 €	146 958,56 €	217 041,44 €